



Comité de l'eau et de la biodiversité

Séance plénière

29 septembre 2020

Ordre du jour

- 1) Adoption du PV de la précédente réunion du 3 décembre 2019
- 2) Présentation des nouveaux membres du CEB et élection des nouveaux représentants des communes et EPCI et du Département au CA de l'Office de l'eau
- 3) Renouvellement des membres absentéistes
- 4) Point sur la situation de l'assainissement en Guadeloupe
- 5) Présentation pour adoption des projets de SDAGE et de programme de mesures associé
- 6) Plan d'action d'urgence pour l'eau potable
- 7) Plan eau-DOM
- 8) Projet de coopération inter-caraïbes pour la valorisation des filtres plantés de végétaux pour le traitement des eaux usées (CARIBSAN)
- 9) Questions diverses



1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 décembre 2020



2. Présentation des nouveaux membres du CEB et élection des nouveaux représentants des communes et EPCI et du Département au CA de l'Office de l'eau



Renouvellement de certains membres

Suite aux élections municipales et communautaires, **5 des 6 membres** du collège des « communes et groupements de collectivités territoriales » doivent être remplacés :

M. JEAN-CHARLES, Mme CELIGNY, M. MALO, M. COMBES et M. LUBIN.

L'**AMG** a donc été saisie en juillet pour désigner leurs remplaçants.

A ce jour ont été désignés :

- **Mme Marianne GRANDISSON** (commune de Sainte-Anne)
- **Mme Éliane GUIOUGOU** (CAPEX) ;
- **M. Jacques ANSELME** (CAGSC) ;
- **Mme Géraldine BASTARAUD** (CCMG).

A la suite de la démission de **Mme BENIN** de son poste de conseillère départementale, le Conseil départemental a désigné **M. Rémy SENNEVILLE**.



Représentants des communes et EPCI au CA de l'Office de l'eau

Conformément à l'article **R213-63** du code de l'environnement, le **conseil d'administration** de l'Office de l'eau comprend « **cinq représentants** des communes, établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes ayant compétence dans le domaine de l'eau, choisis par et parmi les représentants de ces mêmes catégories au comité de l'eau et de la biodiversité ».

Avant les élections municipales et communautaires, étaient membres du CA de l'Office de l'eau : **M. JEAN-CHARLES, Mme CELIGNY, M. MALO, M. LUBIN et Mme SERMANSON.**

Seule **Mme SERMANSON** reste élue ; les 4 autres représentants doivent être remplacés selon les modalités ci-dessous :

VOTANTS	CANDIDATS	Nombre à pourvoir
Mme BASTARAUD	Mme BASTARAUD	4
Mme GRANDISSON	Mme GRANDISSON	
Mme GUIOUGOU	Mme GUIOUGOU	
Mme SERMANSON	M. ANSELME	
M. ANSELME		

Représentants des communes et EPCI au CA de l'Office de l'eau

Par ailleurs, **Mme BENIN** était représentante du Conseil départemental au CA de l'Office de l'eau.

Son remplaçant au CEB, **M. SENNEVILLE** la remplacera également au sein du CA de l'Office.



3. Renouvellement des membres absentéistes



Renouvellement des membres absentéistes

L'article 15 du règlement intérieur du CEB précise: « *En cas d'absence lors de **trois séances consécutives** du Comité de l'eau et de la biodiversité ou à ses commissions, indépendamment des pouvoirs donnés à d'autres membres, le secrétariat du Comité de l'eau et de la biodiversité saisit l'instance ayant désigné ce membre et lui demande de procéder à la désignation d'un nouveau membre.*

Le membre du Comité de l'eau et de la biodiversité dont l'absentéisme est porté à la connaissance de l'instance qui l'a désigné est simultanément informé de la procédure engagée. Il est remplacé par une personne désignée dans les mêmes conditions et pour la durée du mandat ».

ATTENTION : Cette désignation devra intervenir **avant le 16 octobre 2020**, en vue de la prochaine réunion du CEB prévue le 5 novembre 2020.

Sont concernés :



Renouvellement des membres absentéistes

M. Jean-Philippe COURTOIS	Représentant du Conseil régional
M. Jocelyn SAPOTILLE	Représentant du Conseil départemental
Mme Sylvia SERMANSON	Représentante des EPCI (désignée par l'AMG)
M. Germain PARAN	Représentant des consommateurs d'eau, désigné par un collège formé par les présidents des associations de consommateurs.
Mme Marianne AIMAR	Représentantes des associations agréées de protection de la nature et de l'environnement, désignées par un collège formé par les présidents de ces associations.
Mme Émilie PEUZIAT	
Mme Odile LAPIERRE	Personnes qualifiées, désignées par le préfet.
M. Ywenn DE LA TORRE	
M. Ferdy LOUISY	



4. Point sur l'assainissement en Guadeloupe



5. Présentation des projets de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et le programme de mesures associé, *pour adoption*



6. Plan d'action d'urgence pour l'eau potable, *pour information*



7. Plan eau DOM, *pour information*



8. **Projet de coopération inter-caraïbes pour la valorisation des filtres plantés de végétaux pour le traitement des eaux usées (CARIBSAN), *pour approbation***



9. Questions diverses



FIN

